



Photos Matthias Thomann

Repérages

DOUBLAGES

Extension d'un chalet à Verbier

Architectes: Andrea Bassi et Pascal Tanari

Etre paresseux, vide d'idées, avoir l'esprit comme un bric-à-brac, être le nombre, la foule, le bourgeois-roi d'aujourd'hui et spolier bien rondement, sans précautions, ni formules oratoires, un voisin de race occupé comme ses pères et aïeux à penser toujours, à inventer des œuvres de parfaite précision, à les mettre au point avec une minutie admirable et inlassable. Etre Ubu-Roi et dire en occupant toute la scène de sa gesticulation: «le folklore, pas mal fait, hein?, je le prends pour moi!» Usurpation.

Le Corbusier,
L'Art décoratif d'aujourd'hui

LORSQU'IL S'AGIT de prolonger, d'amplifier une architecture empreinte de tradition et qui a su, au fil du temps, modestement, presque naturellement, trouver sa place, il pourrait apparaître tout aussi naturel de mimer, au risque de singer, les choix et principes constructifs préalablement employés.

Ce réemploi présenterait rapidement le visage d'un mésemploi tant l'addition signée, soulignée par le paramètre temps, ferait figure de collage. De cet

«à côté mais comme si», les architectes chargés de l'extension et de la réhabilitation de ce chalet construit dans les années 50 n'en ont pas voulu. Au-delà de la nécessaire modernisation des équipements, au-delà des modifications purement programmatiques, ils choisirent d'opérer dans le sens d'une réflexion éminemment plus proche de ce que devrait être une des formes de la réalité constructive de leur temps.

Si l'expression architecturale, pleinement caractérisée par et

dans les choix constructifs et les matériaux utilisés, se devait d'être conservée, voire préservée, il apparaissait avec évidence que cela ne pouvait se faire par la forme, par ce fameux réemploi d'un principe constructif traditionnel propre à l'architecture de montagne, le madrier.

Les exigences accrues en matière de confort semblaient l'interdire, mais fallait-il pour autant adopter cette «manière de faire» commune à la plupart de nos constructions et qui consiste à «multiplier les couches», à bâtir la maison sur la maison afin de satisfaire les normes au demeurant parfois contestables d'un nouveau confort?

Ce «multipli», nouvelle version d'un «contreplaqué» capable de tout permettre, de tout subir, de tout absorber, révèle le dérisoire d'un mode de bâtir davantage proche d'un jeu de construction que d'une véritable réflexion sur la matière, ses qualités, sa mise en œuvre.

Recherche d'une solution constructive

Ne pourrait-on pas rechercher alors une solution constructive plus globale, plus unitaire, sans la reconnaissance stratifiée de ses ingrédients, mais qui au contraire parviendrait à les intégrer, à les assimiler comme autant de nouveaux paramètres confondus?

C'est en travaillant avec la collaboration technique de l'entreprise Blumer AG, spécialiste de la construction-bois, sur un produit standard déjà existant, qu'Andréa Bassi et Pascal Tanari définirent leur intervention par l'approche d'un processus de réinterprétation du madrier.

Leur objectif était de mettre au point un élément unique capa-

ble, à la fois, de répondre aux questions statiques, d'offrir les revêtements «finis» intérieurs et extérieurs, et d'obtenir une conformité aux normes requises pour l'isolation thermique.

Le «mur massif» en bois ainsi décrit devait supporter l'entier des conditions de ce difficile cahier des charges.

L'innovation réside en la réalisation d'éléments préfabriqués en usine. Caissons de section carrée de 24 cm de côté, composés d'une enveloppe en trois plis sapin permettant un fini double face et contenant une isolation de type Pavatherm.

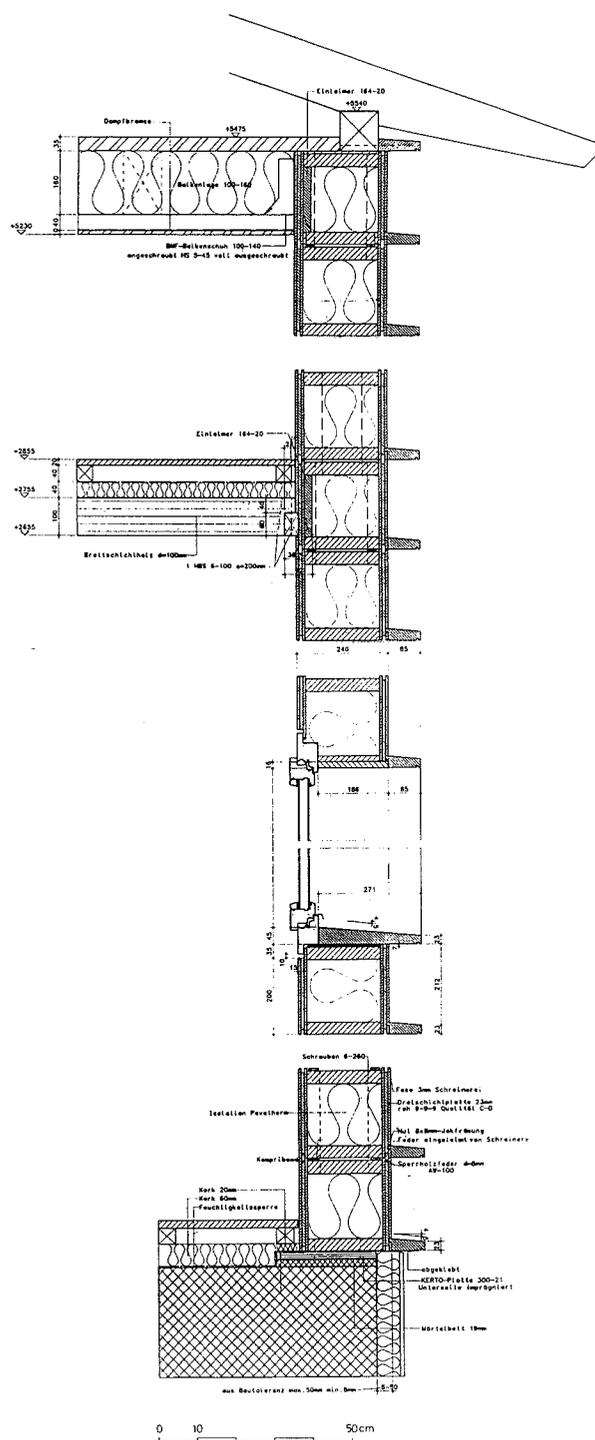
Les longueurs varient en fonction du rythme des ouvertures, les éléments les plus longs franchissant les 7,45 m (mesure maximale de l'agrandissement proposé) d'un seul trait. Les dalles de plancher proviennent de la production courante de la même entreprise et permettent de réaliser sans appui les 7,45 m de la plus grande portée avec une hauteur statique de 10 cm.

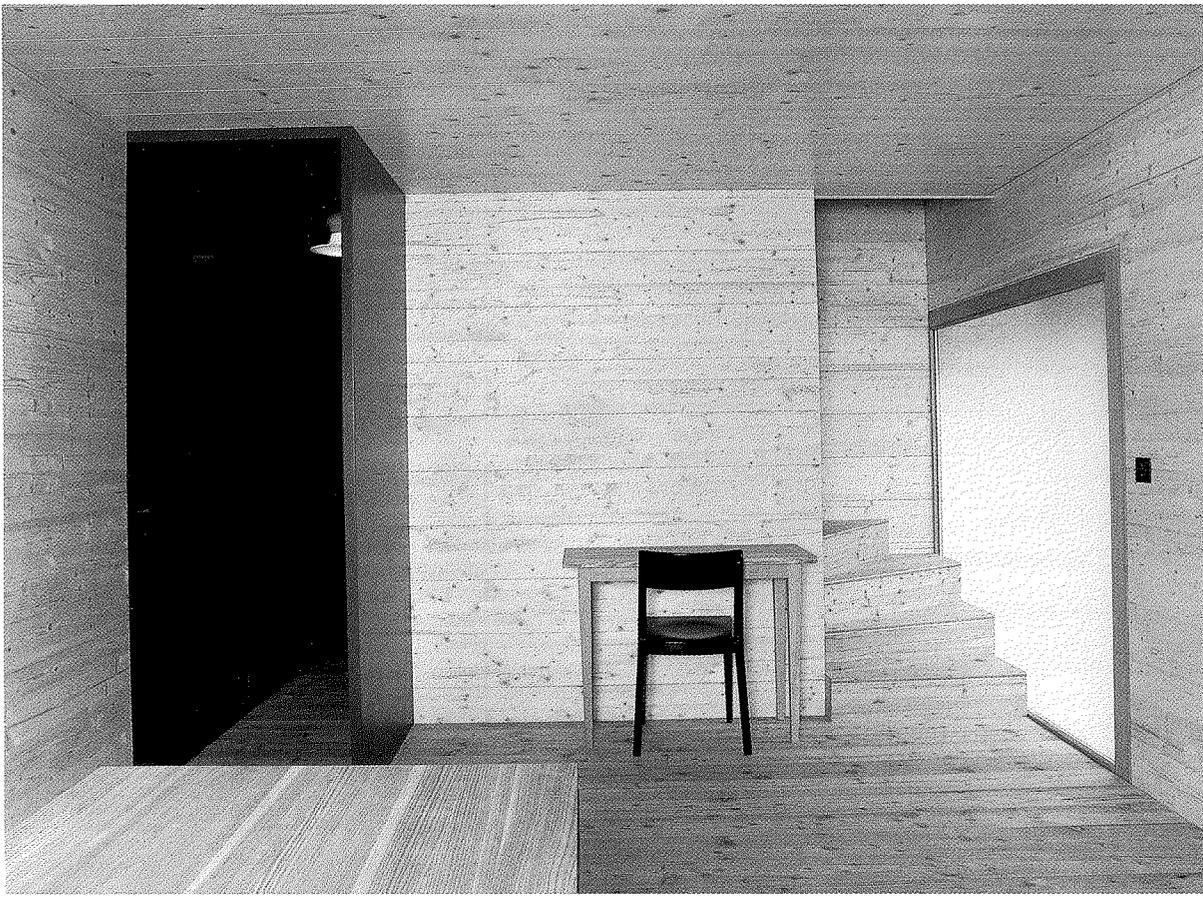
L'expression architecturale permise par ce procédé est celle d'un mur de bois, double face sapin, strié horizontalement par la présence soulignante et «allé-geante» d'un larmier en mélèze.

Cette transformation sans métamorphose du madrier se prolonge jusque dans son mode d'assemblage. Une mise en œuvre à sec, par empilage, sans la nécessité de recourir à un engin de levage particulier.

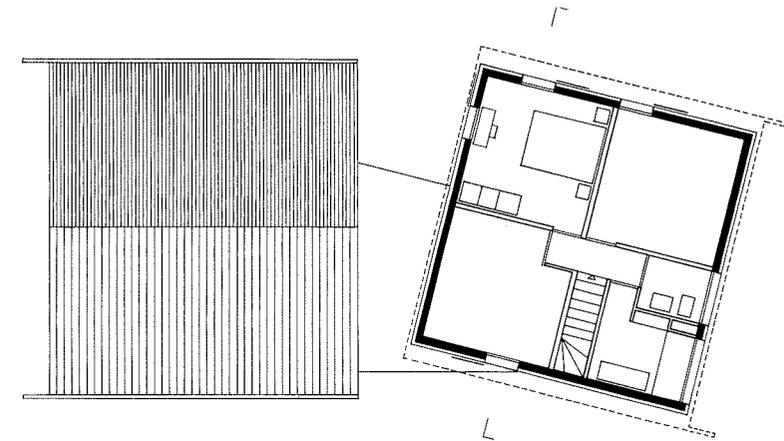
Revêtu de pierre de Sembrancher, le socle en béton est également mur de contention et supporte l'entier de la construction-bois.

Unité volumétrique autonome dont la géométrie, induite, à la fois, par la nature du relief, l'orientation, et la conformité à la réglementation, propose un

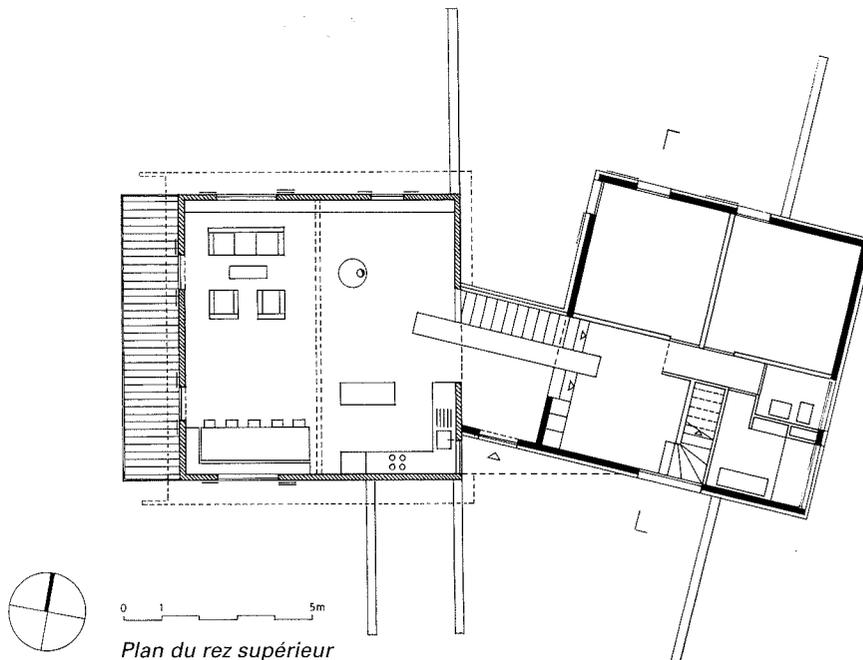




Maître de l'ouvrage: Familles Mahler, Naïmi, Sauvin
Architectes: Andrea Bassi et Pascal Tanari
Ingénieur civil: Jean-Pierre Cêtre
Spécialiste construction bois: René Paul, Blumer AG
Projet: 1994
Réalisation: 1994-1995



Plan de l'étage



Plan du rez supérieur

projet de vue très décidé sur la vallée.

Ainsi ce «doublage», né de la volonté d'une double interface intérieur-extérieur par un seul et même élément, fut rendu possible. Doublage constructif, doublage dans le temps, doublage aussi par les surfaces ajoutées, à côté, réduisant au minimum l'intervention sur le volume existant.

Pour permettre d'héberger pendant de courts séjours (week-end ou vacances) 4 couples avec leurs enfants, successivement ou simultanément, les architectes ont adopté une organisation spatiale clairement définie sur le mode de division jour-nuit.

A l'intérieur d'un plan carré, divisé en croix par des cloisons non-porteuses, rendant ainsi possible toute réversibilité, des meubles fabriqués en trois plis mélèze ou en MDF laqué rouge articulent et qualifient les différents espaces.

Rien de bien révolutionnaire en somme: une connaissance et un respect de la tradition; une adaptation sensible et intelligente à de nouveaux besoins, à de nouvelles exigences; une attention aux matériaux, à leur usage et à leur adéquation.

C'est du presque parfait, «presque» en effet. Jugé non conforme par les services municipaux – qui promeuvent davantage une conception pastiche – à l'indéfinissable «esthétique du quartier», le chalet viendrait brouiller un paysage que l'on souhaite immuable.

Son visage «étranger», dérange, inquiète.

La construction devrait alors s'adapter, se confondre en surajoutant une série d'emprunts «folkloriques».

Loin de vouloir imposer une «culture savante», les architectes refusent cependant de signer ce qui serait la négation de leur réflexion, et pourraient accepter l'idée d'un filtre constitué de quelques arbres...

Cette concession obligée relève sans doute de l'accès difficile à un autre langage, du recours incessant à une mémoire trop souvent, trop longtemps exercée, mais aussi et surtout d'une peur de la nouveauté, réaction de rejet symptomatique d'une époque où l'on ne sait reconnaître que ce que l'on connaît déjà...

A 1600 m d'altitude, à la lisière d'une forêt de pins et de mélèzes, sur une pente d'exposition sud, accessible par un sentier en contrebas, accompagné du murmure d'un ruisseau...

Philippe Meyer